

Mise en ligne du 20-09-2024 jusqu'au 20-11-2024

DELIBERATION DU BUREAU DU 09 SEPTEMBRE 2024 – MORBIHAN HABITAT

Le 09/09/2024 à 16h30, les membres du Bureau se sont réunis au siège de Morbihan Habitat, 6 avenue Edgar Degas à Vannes, suivant la convocation qui leur a été adressée par Madame la Présidente le 30/08/2024

Membres présents : Mme Hortense LE PAPE M Marc BOUTRUCHE M David ROBO (jusqu'au point n° 38) Mme Marie-Hélène HERRY (à partir du point n°3 jusqu'au point n°33) M Pierre GUEGAN M Fabrice LOHER (en visio conférence jusqu'au point n°31 inclus) Mme Yolande HANVIC	DELIBERATION N° 31.BU-2024-09-09	
	PLOERMEL Opération Racine	Convention entre SECIB PROMOTION et MORBIHAN HABITAT pour la mise en oeuvre de la garantie de relogement en accession sociale financée en PSLA

La Société SECIB PROMOTION développe une activité d'accession sociale à la propriété, dans le cadre de la mise en oeuvre du Programme Local de l'Habitat de PLOERMEL COMMUNAUTE, qui prend notamment la forme d'une production de logements financés en PSLA.

La société SECIB PROMOTION doit inclure dans ses contrats de location-accession, conformément et dans les conditions des dispositions du code de la construction et de l'habitation :

- Une garantie de relogement en cas de non levée d'option ;
- Une garantie de relogement dans le patrimoine HLM pendant 15 ans.

La Société SECIB PROMOTION demande à MORBIHAN HABITAT de mettre en oeuvre ces garanties de relogement pour le programme Racine – 78 b rue de la Gare à PLOERMEL (56800) de 46 logements en PSLA.

La convention est prévue pour une durée de quinze (15) années à compter des actes de vente desdits logements.

Afin de couvrir les frais liés à cette garantie de relogement portée par Morbihan Habitat, SECIB PROMOTION s'engage à verser une somme de 1300 € HT forfaitaire par mise en oeuvre de la garantie.

La Société SECIB PROMOTION fera son affaire de la garantie de rachat due aux acquéreurs.

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE :

- valide la prise en charge par Morbihan Habitat de la garantie de relogements du programme Racine PLOERMEL de 46 logements en PSLA sous maîtrise d'ouvrage de la Société SECIB PROMOTION,
- autorise le Directeur général à signer la convention.



Mise en ligne du 20-09-2024 jusqu'au 20-11-2024